

TERMES DE REFERENCE CONTRAT TEMPORAIRE

I. Contexte et Justification :

Le Tchad est confronté à une combinaison de crises humanitaires à déclenchement rapide, prolongées et exacerbées par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Quelque 6,1 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants, nécessitent une aide humanitaire en 2023. Les conflits armés et les violences intercommunautaires ont entraîné une augmentation des déplacements de populations, principalement de femmes et d'enfants, tant à l'intérieur du pays que depuis les pays voisins. Le Tchad reste très vulnérable aux épidémies et aux événements climatiques, notamment les inondations et les sécheresses. Il fait également face à une crise alimentaire et nutritionnelle prolongée. L'accès aux services essentiels reste limité.

En 2022, le nombre de personnes fuyant le conflit dans le bassin du lac Tchad et cherchant refuge dans les pays voisins a augmenté. Près de 568 919 réfugiés résident au Tchad et 381 289 Tchadiens sont déplacés à l'intérieur du pays. La situation nutritionnelle reste alarmante. La prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq ans est de 10,9 %, dont 2 % souffrent d'émaciation sévère. Des précipitations insuffisantes ont entraîné une faible production agricole, avec près de 5,3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence alimentaire et nutritionnelle en juin 2021.

Le système de santé subit de fortes pressions en raison des épidémies de rougeole et de la pandémie de COVID-19 et reste vulnérable à des épidémies telles que la fièvre jaune, le choléra et le chikungunya, ainsi qu'à la propagation du VIH/sida. Le changement climatique continue d'affecter le Tchad. En 2022, l'augmentation des précipitations dans tout le pays a atteint des sommets en 30 ans, avec des inondations touchant 1 400 000 personnes. Plus de 360 000 enfants déplacés restent extrêmement vulnérables à la violence physique et sexuelle, à la détresse psychosociale et à l'exploitation ainsi qu'au recrutement par des groupes armés non étatiques.

Face à cette situation, l'UNICEF fournit une réponse humanitaire multisectorielle opportune, coordonnée et vitale dans les provinces confrontées à des déplacements de population récurrents et à d'autres crises avec une assistance aux enfants et aux femmes vulnérables touchés, en mettant l'accent sur la nutrition, la santé, l'EAH et la protection contre la violence avec une perspective sexospécifique systématique utilisée dans l'analyse et la conception du programme.

Pour remplir au mieux son mandat, sa mission et sa responsabilité de protéger les droits des enfants, des familles et des communautés vulnérables touchés par les crises, l'UNICEF place les personnes au centre de son action humanitaire. D'emblée, une attention plus systématique et soutenue est accordée à la conception et la mise en œuvre de stratégies et d'interventions efficaces de responsabilité envers les populations affectées et d'engagement communautaire afin de réduire les vulnérabilités, d'améliorer la résilience et de renforcer la cohésion sociale dans le meilleur intérêt des communautés.

Le bureau pays s'est engagé dans une mise à l'échelle interne de cette stratégie en s'appuyant sur les capacités existantes et les expériences de travail avec les communautés et les partenaires pour accroître leurs capacités, leur compréhension et leur application de la responsabilité envers les populations affectées. L'intégration systématique de la responsabilité envers les populations affectées dans le travail de l'UNICEF aidera à garantir que l'assistance répond aux critères de performance reconnus, d'adéquation, d'efficacité et d'efficacités pour les personnes affectées.

Dans l'optique de consolider les acquis et de renforcer les appuis aux programmes sectoriels, spécifiquement en matière de responsabilité envers les populations affectées, la section changement social et comportemental a élaboré les présents TDRs pour le recrutement d'un Spécialiste SBC, P3, sous contrat temporaire.

II. Objectif

Sous la supervision directe du chef de la section changement social et comportemental et en étroite coordination avec le chef de la section urgence, la/ le spécialiste de la redevabilité envers les populations affectées / changement social et comportemental (AAP/SBC) est chargé de fournir un appui technique et opérationnel au bureau pays dans la gestion, la coordination et la mise en œuvre des interventions de redevabilité envers les populations affectées (AAP) garantissant que les points de vue et les priorités des personnes affectées sont intégrés à toutes les étapes du cycle de programme du bureau de pays et informent efficacement le plan de réponse humanitaire.

III. Principaux résultats attendus

1. Coordination de la conception et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour intensifier les interventions et les processus de redevabilité envers les populations affectées et d'engagement communautaire dans le programme de pays et dans le plan de réponse humanitaire.
2. Plaidoyer, réseautage et renforcement des capacités pour une meilleure compréhension et adoption des principes et approches du PAA au sein du bureau.
3. Renforcement de la production des évidences, de l'innovation et de la gestion des connaissances relatives à la redevabilité envers les populations affectées.

IV. Principales responsabilités, activités et tâches :

4.1. Coordonner la conception et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour intensifier les interventions de la redevabilité envers les populations affectées et engagement communautaire dans le programme pays UNICEF et dans le plan de réponse humanitaire.

- Faciliter l'élaboration de la stratégie et des plans d'action du bureau pays UNICEF pour l'intensification de la redevabilité envers les populations affectées et engagement communautaire.
- Coordonner l'intégration de la redevabilité envers les populations affectées dans les plans de travail et les processus annuels du programme pays en veillant à ce que chaque section de programme (et d'opération) ait des résultats, des activités et des budgets spécifiques pour une mise en œuvre efficace.
- Assurer la cohérence et l'articulation de l'agenda de la redevabilité envers les populations affectées et de la protection contre l'exploitation et l'abus sexuel (PSEA) au niveau du pays.
- Mettre en place un groupe intersectoriel interne de points focaux pour partager les expériences de la redevabilité envers les populations affectées/engagement communautaire, développer et utiliser des outils et des approches communes, et convenir de voies d'orientation internes pour les retours d'information de la communauté et les protocoles de résolution.
- Assurer la prise en compte des préoccupations et des priorités des communautés systématiquement lors des réunions internes et des processus de planification, en particulier, mais sans s'y limiter, AMP, CMT, MYR/EYR, CPD, etc.
- Faciliter le développement et l'utilisation d'outils et de normes harmonisés pour le suivi et le rapport du personnel et des tiers des activités de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire conformément aux plans de travail convenus et veiller à ce que les mesures correctives soient prises au besoin.
- Surveiller l'utilisation des ressources comme prévu et vérifier la conformité avec les lignes directrices, les règles et règlements de l'organisation et les normes d'éthique et de transparence.
- Identifier les ressources supplémentaires (humaines, financières, techniques, etc.) nécessaires pour mettre en œuvre le plan de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire et explorer les options pour les mobiliser.
- Servir de point focal principal au sein du bureau pays sur les questions liées à la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire et être en mesure de fournir et de mettre à jour régulièrement les pratiques actuelles.
- Servir de point focal principal au sein du bureau de pays sur la mise à jour régulière de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire dans le cycle du programme de pays.
- Représenter l'UNICEF dans les groupes de travail inter-agences, les clusters et autres forums pertinents dans la formulation et l'articulation des plans et résultats redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire (AAP/CE) et dans la diffusion des principaux résultats et enseignements tirés.

4.2. Plaidoyer, mise en réseau et renforcement des capacités pour une meilleure compréhension et adoption des principes de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire (AAP/CE)

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités pour renforcer les connaissances du personnel de l'UNICEF et des partenaires sur les approches de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire.
- Développer les matériels de renforcement des capacités spécifiques en contextualisant les outils mondiaux, régionaux et nationaux.

- Identifier les opportunités d'intégrer AAP/CE dans la formation existante et adapter le contenu à des publics spécifiques.
- Collaborer avec des partenaires internes, régionaux pour harmoniser et coordonner les activités, outils et processus conçus pour améliorer l'engagement communautaire dans la réponse humanitaire, y compris l'utilisation de plusieurs médias et plateformes de communication.
- Maintenir et renforcer les partenariats et l'engagement des parties prenantes par le réseautage et la collaboration proactive et l'engagement avec des partenaires stratégiques, y compris les ONG, les autorités locales, les chefs communautaires et religieux et d'autres pour promouvoir la responsabilité envers la population touchée.
- Surveiller régulièrement les changements et les tendances émergentes, y compris les perceptions du public et des médias qui pourraient avoir un impact sur l'accès et l'acceptation de l'UNICEF et des programmes soutenus par l'UNICEF et recommander des mesures de réponse appropriées.
- Fournir des conseils et des orientations aux partenaires de l'UNICEF sur les questions et les approches de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire

4.3. Faciliter la génération d'évidences, l'innovation et la gestion des connaissances et le suivi & évaluation

- En l'absence de données secondaires pertinentes, procéder à une évaluation des besoins en matière de la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire pour comprendre les besoins d'information de la communauté, les préférences de communication, la dynamique communautaire, les normes sociales, les croyances culturelles et d'autres facteurs anthropologiques qui pourraient avoir un impact sur les programmes.
- Assurer la collecte systématique et l'analyse des données, des commentaires des populations touchées grâce à l'intégration des questions AAP dans les évaluations de cluster, les enquêtes et autres outils et activités de collecte de données, et leur inclusion dans l'IMEP
- Soutenir la réalisation et la diffusion d'enquêtes régulières sur la perception de l'UNICEF par la communauté et la qualité des programmes soutenus par l'UNICEF, en particulier dans le contexte d'une réponse humanitaire.
- Faciliter la mise en œuvre et la documentation de pratiques, d'approches et de technologies innovantes sur plusieurs médias et plateformes et réseaux sociaux/numériques appropriés/disponibles pour le contexte humanitaire et le public.
- Institutionnaliser/partager les meilleures pratiques et les connaissances avec les partenaires et parties prenantes y compris les donateurs et les partenaires nationaux et mondiaux.

V. Qualifications, Expériences requises :

5.1. Education

Un diplôme universitaire supérieur (master) en sciences sociales et comportementales, en sociologie, en anthropologie, en psychologie, en éducation, en communication ou dans un autre domaine connexe des sciences sociales est requis.

5.2. Expérience professionnelle

- Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur humanitaire avec une expérience significative sur la redevabilité envers les populations affectées / engagement communautaire / changement social et comportemental dans un rôle technique et / ou de leadership.
- Expérience démontrée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'engagement communautaire et changement social et comportemental fondées sur des données probantes dans des contextes humanitaires.

5.3. Langue

- Une parfaite maîtrise du Français, de bonnes connaissances en Anglais est un atout.

VI. Compétences

Valeurs

Bienveillance ; Respect ; Intégrité ; Confiance ; Responsabilité ; Durabilité

Compétences

- Cultiver la conscience de soi et démontrer un sens de l'éthique ;
- Travailler de façon collaborative ;

- Établir et entretenir des partenariats ;
- Innover et épouser le changement ;
- Penser et agir de manière stratégique ;
- S'atteler à obtenir des résultats tangibles.
- Gérer l'ambiguïté et la complexité.